

## LE CONTROLE DE LA TESTOSTERONE PAS APPROPRIE POUR LE DOPAGE

*7sur7 - 12 mars 2009*

L'actuel test antidopage utilisé pour détecter la présence de testostérone, un stéroïde anabolisant, n'est pas approprié en raison des variations ethniques, estime une étude suisse publiée jeudi.

L'étude commandée par la FIFA, la fédération internationale de football, a été effectuée sur 171 joueurs à travers le monde. Les résultats ont été examinés par le laboratoire de Lausanne, reconnu par l'agence mondiale antidopage (AMA), et publiés dans le British Journal of Sports and Medicine.

La testostérone est une hormone naturelle qui est aussi utilisée pour améliorer les performances.

L'étude révèle des "différences significatives" du rapport testostérone-épitestostérone utilisé pour détecter la testostérone de synthèse.

Le rapport de l'AMA de 4/1 a été dépassé par les Hispaniques (5.8/1), les Caucasiens (5.7/1) et les Africains (5.6/1) alors que celui des Asiatiques a été mesuré à 3.8/1 après que des stéroïdes ont été ajoutés aux urines.

"Ces résultats démontrent qu'un seuil unique et non spécifique pour démontrer l'abus de testostérone n'est pas adapté", précise l'étude.

L'étude suggère qu'un passeport biologique pour les athlètes devrait remplacer l'actuelle méthode de contrôle et des niveaux suspects devraient conduire à des contrôles ciblés.

Wilfried Schaenzer, chef du laboratoire de Cologne, estime qu'il n'y a pas de révolution dans cette étude. "Nous savons depuis longtemps que différentes personnes produisent différents niveaux de testostérone". Il ajoute toutefois que le contrôle isotope permet de déterminer si de la testostérone de synthèse a été ajoutée. Mais il n'en considère pas moins que "ce serait une bonne stratégie pour introduire le passeport biologique."

## LES IDEES REÇUES SUR LE DOPAGE: PRENDRE UNE CUITE PEUT RENDRE POSITIF

*20minutes.fr - 12 mars 2009*

Des étudiants protestent à leur façon contre le dopage lors de l'étape entre Pau et Castelsarrasin pendant le 94e Tour de France./J. SAGET / AFP

DECRYPTAGE - Entre mâchoires qui se déforment et clitoris géants, l'hématologue Gérard Dine, éminent spécialiste du dopage, revient chaque jour sur les petites et grandes légendes urbaines de la triche médicamenteuse. Aujourd'hui, gueule de bois et contrôles positifs...

Etape de Morzine 2006: après sa «fringale» de la veille dans l'étape de la Toussuire pendant laquelle il a perdu le maillot jaune, l'Américain Floyd Landis réalise un sacré numéro. A la pédale, et à l'orgueil se dit-on, il résiste au retour d'une centaine de coureurs à qui il met 6 minutes dans la vue au bout d'une échappée de 130 kilomètres. Contrôlé positif à la testostérone le soir de ce triomphe (une hormone naturellement produite par l'organisme), Landis avance comme explication qu'il avait bu la veille au soir deux bières et quatre verres de whisky pour se remettre de sa déconvenue.

>> Tout notre dossier les idées reçues sur le dopage

En matière de testostérone, la bonne vieille excuse de la cuite a ses variantes: le taux naturellement élevé, le complément alimentaire acheté sur le net bourré de substances illicites (Nordine Gezzar, vice-champion de France 2006 du 3000 steeple s'en est servi en 2006) ou encore la crème dermatologique mal dosée (en restant dans les crèmes mais en passant au rayon corticoïdes, l'artiste des excuses s'appelle Marco Borriello, le footballeur du Milan AC)...

Des explications tortueuses qui font penser que la vie quotidienne des cyclistes est décidément pleine de chausse-trappes et qui rejoint l'univers en expansion des cas de dopage «à l'insu de son plein gré»...

Alors docteur? «C'est parfaitement exact que le taux de testostérone est variable. Les gens ont tous une production naturelle différente. Il y a des hommes qui sont par exemple considérés comme de supers mâles. L'une des conséquences est qu'ils deviennent chauves plus vite. La testostérone naturelle varie également en fonction des activités et du stress d'un individu: une nuit de sexe, une fête peuvent le faire fluctuer...

Le fait d'ingérer de l'alcool peut entraîner une situation de stress pour l'organisme et donc faire bouger ce taux mais ces variations (même en absorbant d'immenses quantités d'alcool) restent très faibles par rapport aux critères de dopage retenus par les autorités du vélo. Dans le cas de Landis, toutes les expertises sont arrivées à la conclusion qu'il s'agissait d'une prise exogène de testostérone qui avait conduit à son contrôle positif. (Son ratio dans les urines était de 11 pour 1 alors que l'Agence mondiale antidopage a fixé la limite haute à 4 pour 1, ndlr).

En revanche les sportifs professionnels doivent se méfier des compléments alimentaires. Ces produits sont soumis à une législation très différente en fonction des pays. Les fabricants, soit par malhonnêteté, soit parce qu'ils n'y sont

## REVUE DE PRESSE du 19 mars 2009

pas obligés, n'inscrivent pas toujours tous ce qu'il y a dedans. On considère par exemple que 30% des compléments alimentaires du marché américain contiennent des stéroïdes ou de la nandrolone. Un sportif soumis à des contrôles ne doit jamais consommer ceux achetés sur internet ou dans les salles de sport. Il risque d'être positif sans même s'en apercevoir.

Ce qui n'est pas le cas avec les dopages high-tech même si cela a pu exister au début. Vus l'appareillage et la médicalisation exacerbée (prises de sang régulière, injections régulières) que réclament par exemple la prise d'EPO, il faut ne pas vouloir voir pour ne pas comprendre.»

Et maintenant? Landis a été le premier vainqueur du Tour déclassé pour dopage. Suspendu pendant 2 ans, il vient de reprendre la compétition dans la petite équipe Ouch en terminant 23e du Tour de Californie. Et va enfin pouvoir à nouveau savourer ses deux passions: le vélo et le malt...

### **DOPAGE : SUSPENSION CONFIRMEE POUR JAVORNIK**

*Ouest-France - 13 mars 2009*

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a confirmé la suspension de deux ans infligée à Helena Javornik, contrôlée positive à l'EPO en mars 2008 au semi-marathon de Vienne.

La coureuse de fond slovène Helena Javornik n'a pas connu la clémence du Tribunal arbitral du sport. Le TAS a en effet confirmé la suspension de deux ans contre l'athlète de 42 ans, contrôlée positive à l'EPO en mars 2008 au semi-marathon de Vienne. La détentrice des records slovènes du mile, 2000 m, 3000 m, 5000 m, 10000 m, 20000 m, du semi-marathon et du marathon, est suspendue jusqu'au 11 juin 2010.

### **BIATHLON - DOPAGE - LE TAS DONNE RAISON A VARIS**

*L'Equipe.fr - 14 mars 2009*

Suspendue à vie suite à un deuxième contrôle positif à l'EPO, en janvier 2008, Kaisa Varis avait décidé de faire appel au Tribunal arbitral du sport pour étudier cette décision. Le recours de la Finlandaise a été entendu, et sa sentence suspendue, à cause d'un vice de forme commis par l'IBU lors de l'ouverture de l'échantillon B et de sa contre-expertise. «Le jury du TAS a conclu qu'en ne faisant pas tous les efforts pour accommoder les demandes de la plaignante d'être représentée lors de l'ouverture et de l'analyse de l'échantillon B, l'IBU n'a pas respecté son propre règlement antidopage et le règlement international en cours à l'époque des faits», explique un communiqué.

### **DA SILVA SUSPENDU DEUX ANS**

*RMC.fr - 15 mars 2009*

Convaincu de dopage à un produit masquant, le pointu brésilien de Narbonne, Carlos Da Silva, a été suspendu deux ans.

Suspendu deux ans par la Fédération française de volley-ball, Carlos Da Silva a décidé de faire appel, invoquant une « erreur de communication » de son médecin brésilien pour justifier son contrôle antidopage positif. Mais l'appel n'étant pas suspensif, le pointu de Narbonne ne pourra plus aider son équipe, engagée dans une lutte pour son maintien en ProA. Agé de 36 ans, l'international auriverde devrait prendre sa retraite si la sanction était confirmée.

### **FOOT - ALL - DOPAGE - AMENDE POUR HOFFENHEIM**

*L'Equipe.fr - 16 mars 2009*

La Fédération allemande de football (DFB) a condamné Hoffenheim à une amende de 75 000 euros. Andreas Ibertsberger et Christoph Janker, deux joueurs de la formation surprise de la Bundesliga cette saison, s'étaient présentés en retard au contrôle antidopage après le match Hoffenheim - Mönchengladbach (1-1). Les deux hommes, ignorant qu'ils avaient été tirés au sort, ont été mis hors de cause. En revanche, Peter Geigle, le responsable médical du club a écopé d'une amende 2 500 euros. La DBF a entériné le score de la rencontre tandis que les résultats des

tests se sont avérés négatifs.

## **CORREA FAIT APPEL DE SA SUSPENSION**

*RMC.fr - 16 mars 2009*

Suspendu quatre ans pour dopage, le deuxième ligne d'Albi (Pro D2), Yogane Correa, a décidé d'interjeter appel. Yogane Correa, qui conteste sa suspension de quatre ans, a le soutien du président albigeois Bernard Archilla. Déjà suspendu deux ans lors de la saison 2005-2006 pour usage de stéroïdes anabolisants, le deuxième ligne sénégalais a été contrôlé positif au stanozolol lors d'un prélèvement effectué en décembre dernier. « L'échantillon de décembre serait dû à un souci de rejet alimentaire qui aurait faussé les analyses, et son dossier médical prouve qu'il n'y a aucun souci », a assuré Bernard Archilla à l'AFP alors que son club, deuxième de Pro D2, est en course pour l'accession en Top 14.

## **DOPAGE: DA ROS DERRIERE LES BARREAUX**

*Sports.fr - 17 mars 2009*

Arrêté la semaine passée dans le cadre d'une affaire de détention de substances dopantes, Gianni Da Ros a été placé en détention à la prison de San Vittore, en Italie. Le coureur de la formation Liquigas, suspendu par ses dirigeants, continue de nier toute participation à un trafic de produits interdits, et explique qu'il transportait des substances illicites pour rendre un service à son ami et ex-coureur Davide Lucato...

## **LES IDEES REÇUES SUR LE DOPAGE: IL Y A DES SPORTS OU LE DOPAGE NE SERT A RIEN**

*20minutes.fr - 17 mars 2009*

Des étudiants protestent à leur façon contre le dopage lors de l'étape entre Pau et Castelsarrasin pendant le 94e Tour de France./J. SAGET / AFP

DECRYPTAGE - Entre mâchoires qui se déforment et clitoris géants, l'hématologue Gérard Dine, éminent spécialiste du dopage, revient chaque jour sur les petites et grandes légendes urbaines de la triche médicamenteuse. Aujourd'hui, les sports où le dopage ne sert à rien...

Interrogé sur les nouvelles mesures contre le dopage en matière de football, Philippe Piat, le président de l'Union nationale des footballeurs professionnels, a un argument tout fait pour expliquer la grogne des joueurs pro obligés de préciser où ils se trouvent: «De toute façon les contrôles antidopage ne servent à rien dans le foot car ce sont avant tout les différences techniques qui font la différences dans notre sport.» Autrement dit se doper en sur un terrain de foot ne servirait à rien. Avant Piat, les pontes de la FIFA ont usé cette logique jusqu'à la corde.

Cet argument massue est généralement utilisé dans tous les sports où l'on distingue le virtuose du gros bourrin. Pour se protéger des soupçons inhérents à l'époque, ces «artistes» pointent alors dans un même mouvement les sports où seule la force musculaire compte, du cyclisme au biathlon en passant par le demi-fond. «Le tennis est le sport le plus pur, le plus propre. Heureusement, on n'aura jamais de problème de dopage», a ainsi analysé sans rire Serena Williams, la numéro 1 mondiale de tennis, au dernier Open GDF-Suez à Paris.

Il y aurait donc des sports où le dopage ne sert à rien... Et donc il n'y en a pas. CQFD.

Alors docteur? «Les gens qui disent ce genre de choses commettent une grave erreur. Il est vrai que le football et le tennis réclament des efforts différents d'un sport totalement en aérobie (fonctionnement d'un muscle alimenté en oxygène) comme le vélo. Les gestes en anaérobie (un geste technique et instinctif exécuté grâce à des muscles en apnée) y sont plus décisifs. Mais s'il est vrai que l'endurance y est sans doute moins fondamentale, elle reste très importante sur l'ensemble d'un match de 90 minutes. Idem pour un match de tennis de plusieurs heures. Etre épuisé en tentant un geste technique ne sert à rien. Et l'EPO sert à être plus endurant. Sans parler des stéroïdes pour renforcer la musculature ou les amphétamines pour l'énergie.»

«L'autre aspect est que l'on cherche ce que l'on trouve. Imaginez-vous qu'il n'y a que dans le cyclisme que l'on pratique des contrôles transfusionnels (sur les transfusions sanguines). Par exemple à la Coupe du monde 2002, la FIFA avait autorisé les contrôles sanguins. En 2006, il n'y avait plus que des contrôles urinaires. Hors, on ne peut y détecter que les produits de base et non les produits high tech.»

## REVUE DE PRESSE du 19 mars 2009

Et aujourd'hui? Le tennis a eu ses moutons noirs. Comme les argentins Guillermo Canas ou Guillermo Coria, contrôlés positifs à la l'hydrochlorothiazide (2004) et à la nandrolone (2005) puis blanchis.

En matière de football, on se souvient surtout du procès de la Juve entre 2002 et 2004 qui a montré que la pharmacie de la Vieille Dame était bien fournie (plus de 281 produits). L'usage de la créatine y était généralisé (Zidane avoua en avoir pris). Les courbes hémocrites des joueurs rendues publiques pendant le procès laissent envisager d'un usage de l'EPO.

En France, tout semble allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il faut dire qu'en 2008, seulement 238 contrôles ont été diligentés en 12 mois en Ligue 1 alors que 298 de ces contrôles ont été réalisés en 3 semaines sur le Tour de France. Depuis l'annonce de son retour, Lance Armstrong a par exemple subi 28 contrôles. Cette saison, le monde du football vient de faciliter le principe des contrôles inopinés. Cela a provoqué la grogne de l'ensemble du milieu.

### **CYCLISME: LE TAS REDUIT LA SANCTION DE RICCO A 20 MOIS**

*Le Vif/L'Express - 17 mars 2009*

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a réduit mardi la sanction pour dopage à l'encontre du coureur italien Riccardo Ricco de deux ans à 20 mois. "Le Cobra" pourra ainsi réintégrer les pelotons le 17 mars 2010.

Ricco, 25 ans, a remporté deux étapes du Tour de France 2008, mais fut ensuite mis hors-course pour avoir fait usage de CERA. Ricco avait alors écopé de deux ans de sanction, mais est allé en appel de ce jugement devant le TAS. Il a été accordé qu'à la suite de sa collaboration qui a permis de prouver que son ancien équipier chez Saunier Duval, Leonardo Piepoli, avait aussi fait usage de CERA, sa sanction pouvait être réduite. Piepoli avait aussi été déclaré positif à la troisième génération d'EPO lors du Tour de France 2008.

### **L'ELITE FRANÇAISE DECOUVRE UN NOUVEAU DOPANT**

*Le Parisien - 19/03/2009*

Une enquête de l'Agence française de lutte contre le dopage révèle que des joueurs de football, de rugby, ainsi que des cyclistes ou des athlètes, auraient recours à la DHEA.

Coup de tonnerre dans le monde du sport professionnel français. Des tests effectués par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) révèlent que le football est touché par des cas de dopage à la DHEA et, à un degré moindre, le rugby, le cyclisme et l'athlétisme. Dans une étude rendue publique hier lors d'une conférence de presse de l'agence, sur 138 échantillons analysés, 22 contenaient des stéroïdes, dont 18 de la DHEA, la fameuse « pilule de jeunesse ».

Le football arrivait en tête, avec sept cas de joueurs détectés « positifs ». L'identité de ces hommes, pensionnaires de clubs de L 1 ou de L 2, n'a pas été dévoilée mais, selon nos informations, « dans de nombreux cas, les taux de DHEA seraient six fois supérieurs à la norme autorisée ». Nos réponses aux principales interrogations que soulève cette nouvelle affaire.

Pourquoi et dans quel cadre ont été effectués ces tests ?

Principale originalité, ces tests ont été effectués sur des cheveux (et non dans le sang ou les urines comme c'est l'usage) afin de déceler des substances qui ne seraient pas apparues lors de contrôles classiques. Cela fait partie d'un programme de recherche lancé en 2006 par l'Agence française de lutte contre le dopage et mis en oeuvre entre février et mai 2008, dans le football, le rugby, le cyclisme professionnel, le cyclisme amateur et l'athlétisme. Les tests ont été effectués par des laboratoires de Paris et de Strasbourg.

Pourquoi l'AFLD a-t-elle visé ces sports ?

Il s'agit des sports français les plus en vue. Mais surtout, il s'agit pour l'AFLD de prouver l'efficacité de la détection capillaire, une technique qu'elle défend et a même fait inscrire dans la loi française. Pour asseoir ses dires, l'AFLD a pris l'habitude de ces révélations fracassantes et affectionne de jeter régulièrement des pavés dans la mare médiatique. Cela est sûrement lié à la personnalité de son président, Pierre Bordry, autant qu'à sa volonté de manifester l'indépendance mais aussi l'utilité de son organisme.

Les autorités sportives étaient-elles informées de ces tests ?

Il semble que les clubs n'étaient pas au courant. « Si on avait demandé à des joueurs de mon équipe de faire des tests capillaires, on m'en aurait tenu informé. Ou alors, je ne suis pas au courant », indique Jean-Louis Triaud, le

## REVUE DE PRESSE du 19 mars 2009

président des Girondins de Bordeaux. En revanche, la Fédération française de football, par l'entremise de son médecin fédéral, était affranchie des recherches effectuées par l'Agence française. « Quand il y a des contrôles, on est au courant. Et on savait que l'agence effectuait des analyses sur des phanères (les cheveux dans ce cas précis) », explique le professeur Rochcongar.

La DHEA : de quoi s'agit-il ?

Elle est plus connue sous son surnom de « pilule de jouvence ». Il s'agit au départ d'une hormone naturelle, secrétée à petite dose par l'organisme, qui peut être synthétisée sous forme de gélules. En 2001, le professeur Etienne-Emile Baulieu a rendu publiques des études indiquant qu'elle pouvait ralentir le vieillissement, stimuler la vitalité, l'humeur, la libido. Depuis, d'autres études scientifiques ont abouti à des conclusions différentes.

Est-ce dangereux ?

Selon un rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), la DHEA serait « susceptible d'augmenter le risque de maladies cardio-vasculaires ». Elle ajoute qu'« elle peut favoriser ou aggraver les cancers hormonodépendants, prostate, sein, utérus ». Les autorités sanitaires « déconseillent sa prescription en dehors de situations cliniques particulières, au cas par cas ». La DHEA est classée « produit dopant » par l'Agence mondiale antidopage. Selon une publication scientifique, elle augmenterait la puissance musculaire.

Comment peut-on se procurer la DHEA ?

Ce produit ne dispose pas d'autorisation de mise sur le marché français. Si un médecin en fait la demande pour un patient, il faut que le pharmacien fasse une « préparation magistrale en officine ». En revanche, il est aisé de se la procurer sur Internet. En cliquant sur Google « acheter de la DHEA », un site propose par exemple une boîte de 25 mg à 14 €. Ces sites s'approvisionnent à l'étranger, où la législation est différente. Aux Etats-Unis, la DHEA a le statut de complément alimentaire et peut être vendue sans ordonnance.

Quelle valeur ont ces tests ?

Si l'AFLD considère que ses tests sont fiables, il n'en va pas de même de l'Agence mondiale antidopage. Cette dernière en accepte l'utilisation à titre de ciblage ou pour établir des renseignements sur certains joueurs. Mais elle ne leur reconnaît aucune valeur d'un point de vue disciplinaire. En clair, pour l'AMA, aucun sportif ne peut être poursuivi après un contrôle capillaire positif. D'ailleurs, l'AMA incitait hier à « la plus grande prudence » à la suite de la publication de l'étude réalisée par l'agence française. Une opinion partagée par Jean-Marcel Ferret, ancien médecin des Bleus et de Lyon jusqu'en 2004.